



**FEDERATION FRANCAISE DE VOILE**  
**Service Organisation d'Epreuves**  
17 rue Henri Bocquillon – 75015 PARIS  
TEL. : (33) 01 40 60 37 00 - FAX : (33) 01 40 60 37 37  
E-mail : [pc.barraud@ffv.fr](mailto:pc.barraud@ffv.fr) – Internet : [www.ffvoile.org](http://www.ffvoile.org)

Avis de Course CFSenior 07.doc

Date de mise à jour : 27 mars 2007

**CHAMPIONNAT DE FRANCE  
DE VOILE SENIOR 2007**  
**ETANG DE HOURTIN – CARCANS**  
**17 au 20 mai 2007**

**AVIS DE COURSE**



## Préambule :

Les concurrents (chaque membre de l'équipage) français doivent présenter au moment de leur inscription les licences FFVoile valides, portant le cachet médical, accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs et le cas échéant une attestation de sur classement.

Chaque étranger doit apporter la preuve qu'il est en règle avec l'Autorité Nationale de son pays et présenter une attestation d'assurance valide en responsabilité civile d'un montant minimal de 1 500 000 €. L'attestation d'assurance doit être l'original fourni par la compagnie d'assurance.

Les responsables des bateaux portant une publicité individuelle doivent présenter une autorisation valide délivrée par la Fédération Française de Voile.

Au moment de la confirmation de leur inscription, les concurrents présenteront à l'autorité organisatrice une copie valide de leur certificat de jauge.

## 1. ORGANISATION :

Le Championnat de France de Voile Senior (CFS) est une épreuve officielle de la Fédération Française de Voile organisée du 17 au 20 mai 2007 sur le Lac de Hourtin – Carcans avec l'accord de la Fédération Française de Voile par le Cercle de la Voile de Bordeaux (CVB) et le Club Voile Hourtin Médoc (CVHM) avec le soutien des communes de Carcans et de Hourtin.

## 2. REGLES :

2.1. L'épreuve est régie par :

Les Règles telles que définies dans les Règles de Course à la Voile 2005/2008 (RCV),

2.2. Les Règles des Classes concernées, telles que modifiées par le présent Avis de Course ou par les Instructions de Course.

2.3. Règle de protection de l'environnement : un bateau ne doit jeter aucun détritrus dans l'eau. Les détritrus peuvent être déposés à bord des bateaux d'accompagnement ou des bateaux de l'organisation.

2.4. L'article 2.5. du Règlement du Classement National des Coureurs AFL/FFV ne s'applique pas.

## 3. CLASSES/SERIES ET CATEGORIES ADMISES A COURIR :

3.1. Dériveurs doubles : 470 masculin mixte, 470 féminine, 505, Fireball, Snipe.

Dériveurs solitaires : Laser Standard, Europe H & F, Finn, Laser Radial féminin.

Quillard de sport : Vent d'Ouest, Tempest.

Catamarans de Sport : Hobie Cat 16 masculin/mixte, Hobie Cat 16 féminin, Formule 18 open, Spitfire open, Dart 18 open.

3.2. Sont admises à participer les classes/séries ayant un minimum de 15 équipages inscrits à la date du 4 mai 2007. Un équipage inscrit est un équipage qui a adressé à l'autorité organisatrice (voir Art. 6 Inscription) son bulletin d'inscription accompagné du règlement correspondant.

## 4. REPARTITION DES CLASSES/SERIES SUR LES SITES :

Classes et Séries	Clubs organisateurs
Laser Standard, Europe H/F, Laser Radial F.	CV BORDEAUX
Formule 18, HC 16, Spitfire, Dart 18.	CV HOURTIN MEDOC
470 H/F, 505, Fireball, Snipe.	CV BORDEAUX
Vent d'Ouest, Tempest. Finn.	CV BORDEAUX

## 5. EQUIPAGES ADMIS A PARTICIPER :

- 5.1. L'épreuve est ouverte aux coureurs de 18 ans et plus (Senior) ainsi qu'aux coureurs étrangers (décision 6.1.4 du CA du 18/11/06).  
L'âge de référence est celui du compétiteur au 31 décembre de l'année civile en cours (année du championnat).  
Les coureurs âgés de 15 à 17 ans doivent faire une demande de sur classement. Les licenciés plus jeunes ne pourront pas participer à l'épreuve.
- 5.2. Les équipages français et étrangers sont admis à participer sous réserve d'être en règle avec leur Autorité Nationale et leur Classe Nationale.
- 5.3. Dans toute classe où le nombre total des inscrits peut atteindre la limite de 100, la participation d'équipages étrangers est limitée à 20%.

## 6. INSCRIPTIONS :

- 6.1. Les équipages doivent adresser par courrier leur bulletin d'inscription qui peut être retiré sur : [http://www.ffvoile.net/ffv2006/pratique/championnats\\_france.asp?chpt\\_id=1](http://www.ffvoile.net/ffv2006/pratique/championnats_france.asp?chpt_id=1), accompagné d'un titre de paiement correspondant au montant des frais de constitution de dossier, établi à l'ordre du **France Senior 2007** à :

**FRANCE SENIOR 2007**  
**18 rue Alain Colas – 33290 LE PIAN MEDOC**

### 6.2. Montant des frais de constitution de dossier :

Classes et Séries :	Au plus tard le 4 mai 2007 (cachet de la poste)	Du 5 au 17 mai 2007 à 12H00
Europe, Finn, Laser Standard, Laser Radial.	<b>65 €</b>	<b>97 €</b>
470, 505, Snipe, Fireball, HC16, Formule 18, Spitfire, Dart 18, Vent d'Ouest, Tempest.	<b>130 €</b>	<b>195 €</b>

## 7. CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS :

- 7.1. Les inscriptions seront confirmées sur place le 16 mai 2007 de 14H00 à 19H00 et le 17 mai 2007 de 09H00 à 12H00.
- 7.2. Admissibilité :  
Chaque concurrent devra signer, au moment de son inscription définitive, un formulaire contenant les termes suivants : "*J'accepte de me soumettre aux Règles de Course à la Voile et à toutes les autres règles qui régissent cette épreuve*".
- 7.3. Les Instructions de Course seront disponibles au moment de la confirmation des inscriptions.
- 7.4. Remboursement :  
En cas de désistement, les coureurs ne seront remboursés qu'en cas de force majeure, après décision de l'Autorité Organisatrice qui pourra exiger un certificat médical.

## 8. MISE A DISPOSITION ET MISE A L'EAU DES BATEAUX :

- 8.1. Les voiliers devront être présents au CVB ou au CVHM pour subir les éventuels contrôles de jauge et le timbrage des matériels le 16 Mai 2007 de 14H00 à 19H00 ou le 17 mai 2007 de 09H00 à 12H00.
- 8.2. La mise à l'eau des quillards de sport se fera au CVB (voir plan de la station) le mercredi 16 mai de 14H00 à 18H00 et le jeudi 17 mai de 09H00 à 12H00.  
Le comité d'organisation prendra en charge, par bateau inscrit définitivement, les frais correspondant à une mise à l'eau avant l'épreuve effectuée aux heures indiquées ci-dessus et à une sortie de l'eau à la fin du championnat aux heures indiquées par avenant aux I.C.

## 9. PROGRAMME :

### 9.1 Horaires :

Le 16 mai : Accueil, timbrage du matériel, inscriptions définitives de 14H00 à 19H00.

Le 17 mai : Accueil, timbrage du matériel, inscriptions définitives de 08H00 à 12H00.  
A 14H00 : 1<sup>er</sup> signal d'avertissement. Course(s).

Les 17, 18, 19, 20 mai : Course(s).

Le 20 mai : Aucune procédure de départ ne pourra être lancée après l'heure limite fixée par avenant aux instructions de course.

Le 20 mai : Palmarès.

### 9.2. Nombre de courses :

Le nombre minimum de courses est de 3 dans une catégorie pour que le championnat soit validé.

12 courses sont programmées pour l'ensemble des classes.

Pour toutes les classes 3 courses au maximum pourront être courues chaque jour

## 10. CLASSEMENT :

### 10.1. Décompte des points :

Le système de points a minima de l'annexe A des RCV s'appliquera.

Le classement des catégories 470 féminin et HC16 féminin seront effectués sans re-calcul des points par extraction des classements open.

### 10.2. Décompte des courses :

4 courses devront être courues et validées pour enlever le plus mauvais résultat.

9 courses devront être courues et validées pour enlever les 2 plus mauvais résultats.

## 11. TYPE DE PARCOURS :

Les parcours seront :

Dériveurs : Trapèze et/ou triangle.

Catamarans : Banane.

Quillard de sport : Triangle/Banane

## 12. PENALITES DE REMPLACEMENT :

12.1. Application de la Règle 44.1. - Pénalité de deux tours, excepté pour les classes catamaran qui appliqueront une pénalité de un tour (Règle 44.1. modifiée).

12.2. Le respect de la règle 42 - Propulsion - pourra donner lieu à un jugement sur l'eau dont les modalités seront précisées dans les Instructions de Course.

## 13. REGLE PARTICULIERE AU PLAN D'EAU :

Conformément aux règles administratives locales, tous les voiliers devront se conformer aux instructions particulières relatives à la circulation des navires qui seront affichés sur les tableaux officiels.

## 14. REGLES DE SECURITE :

Les concurrents doivent, dès leur départ sur l'eau jusqu'à leur retour à terre, porter une brassière de sécurité homologuée marine marchande ou certifiée CE.

## 15. TITRES DECERNES :

- CHAMPION DE FRANCE DE VOILE SENIOR DERIVEUR DOUBLE MASCULIN/MIXTE 470.
- CHAMPION DE FRANCE DE VOILE SENIOR DERIVEUR DOUBLE FEMMES 470.
- CHAMPION DE FRANCE DE VOILE SENIOR DERIVEUR DOUBLE OPEN 505.
- CHAMPION DE FRANCE DE VOILE SENIOR DERIVEUR DOUBLE OPEN Fireball.
- CHAMPION DE FRANCE DE VOILE SENIOR DERIVEUR DOUBLE OPEN Snipe.
- CHAMPION DE FRANCE DE VOILE SENIOR DERIVEUR SOLITAIRE OPEN Laser Standard.
- CHAMPION DE FRANCE DE VOILE SENIOR DERIVEUR SOLITAIRE FEMMES Laser Radial.
- CHAMPION DE FRANCE DE VOILE SENIOR DERIVEUR SOLITAIRE FEMMES Europe.
- CHAMPION DE FRANCE DE VOILE SENIOR DERIVEUR SOLITAIRE HOMMES Europe.
- CHAMPION DE FRANCE DE VOILE SENIOR DERIVEUR SOLITAIRE Open Finn.
- CHAMPION DE FRANCE DE VOILE SENIOR CATAMARAN MASCULIN/MIXTE HC 16.
- CHAMPION DE FRANCE DE VOILE SENIOR CATAMARAN FEMMES HC 16.
- CHAMPION DE FRANCE DE VOILE SENIOR CATAMARAN OPEN FORMULE 18.
- CHAMPION DE FRANCE DE VOILE SENIOR CATAMARAN OPEN Spitfire.
- CHAMPION DE FRANCE DE VOILE SENIOR CATAMARAN OPEN Dart 18.
- CHAMPION DE FRANCE DE VOILE SENIOR QUILLARD DE SPORT Vent d'Ouest.
- CHAMPION DE FRANCE DE VOILE SENIOR QUILLARD DE SPORT Tempest.

- 15.1. Les titres de Champion(ne), de Vice-Champion(ne) de France et de 3<sup>ème</sup> seront décernés aux trois premiers équipages, pour les catégories réunissant un minimum de 15 équipages inscrits définitivement, ce nombre est ramené à 10 pour les catégories féminines.  
Quand, pour une même classe où deux titres sont prévus et que le nombre des inscrits définitifs ne permet pas l'attribution de l'un de ces titres, alors pour cette classe un titre de Champion(ne) de France de Voile Open sans distinction de sexe remplacera les titres initiaux.
- 15.2. Dès que les inscriptions seront closes et avant la publication des premiers résultats, la liste des titres qui seront effectivement attribués sera affichée aux panneaux officiels.
- 15.3. Les trois premiers équipages définis ci-dessus recevront respectivement une médaille d'Or, d'Argent et de Bronze.

**16. DELAI D'APPEL :**

Application de la prescription de la FFVoile à l'annexe F.

**17. JAUGE :**

- 17.1. Les voiliers admis à courir doivent être en conformité avec leurs règles de classe. Les concurrents devront présenter lors de la confirmation de leur inscription le certificat de conformité et le measurement form (sauf Laser, Hobie Cat 16) valides de leur voilier.
- 17.2. Formule 18 : il n'y aura pas de jauge sur place pour les matériels neufs.

**18. DROIT D'UTILISER LE NOM ET L'APPARENCE :**

En participant à cette épreuve, le compétiteur autorise automatiquement l'autorité organisatrice et les sponsors de l'épreuve à utiliser et montrer, à quelque moment que ce soit, des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même pendant la période de la compétition intitulée "Championnat de France Senior 2007", à laquelle le coureur participe et à utiliser sans compensation son image sur tous matériaux liés à la dite épreuve.

**19. INFORMATIONS :**

- 19.1. Sélection : Catamarans, Dériveurs, Quillards de sport :

**FEDERATION FRANCAISE DE VOILE**

Département Voile Légère :

17 rue Henri Bocquillon – 75015 PARIS

Tél. : 33 (0)1 40 60 37 01 - Fax. : 33 (0)1 40 60 37 37.

Internet : [www.ffvoile.org](http://www.ffvoile.org)

Catamarans : [pc.barraud@ffv.fr](mailto:pc.barraud@ffv.fr)

Dériveurs :

Quillard de sport :

- 19.2. Organisation Technique :

**CERCLE DE LA VOILE DE BORDEAUX**

194 rue Fondaudège – 33000 BORDEAUX

Tél. : 33 (0)5 56 03 30 19 - Fax : 33 (0)5 56 03 45 01

E-mail : [cvbcm@wanadoo.fr](mailto:cvbcm@wanadoo.fr)

**CLUB VOILE HOURTIN MEDOC**

Avenue de la Voile Piqueyrot – 33990 HOURTIN

Tél. : 33 (0)5 56 09 10 05 - Fax : 33 (0)5 56 09 27 40

E-mail : [cvhm@free.fr](mailto:cvhm@free.fr)

- 19.3. Hébergement :

FFVoile/ORG/PCB

CF Senior 2007 : Avis de course

5/6

**pour le CV Bordeaux :**

**OFFICE DU TOURISME DE CARCANS MAUBUISSON**

Tél. : 33 (0)5 56 03 34 94 - Fax : 33 (0)5 56 03 43 76

[www.carcans-maubuisson.com](http://www.carcans-maubuisson.com)

Relais Soleil Aquitaine-Les Bruyères

Tél. : 33 (0)5 56 03 31 16 - Fax : 33 (0)5 56 03 42 43

Résidence le Grand Pavois-Topotel (Maubuisson)

Tél. : 33 (0)5 56 03 46 06.

Vacances Pour Tous les Dunes

Tél. : 33 (0)5 56 03 95 00.

Pour la zone de camping située à proximité du CVB contacter Vacances pour Tous.

UCPA

Tél. : 33 (0)5 56 03 95 95.

**pour le CV Hourtin-Médoc :**

**OFFICE DU TOURISME**

Tél. : 33 (0) 5 56 09 19 00. Fax : 33 (0) 5 56 09 22 23

Site : <http://www.hourtin-medoc.com>

**Chambres collectives :**

Contactez Madame RICHARD, mairie de d'Hourtin.  
33 (0) 5 56 73 28 43.